

MOTION

La sécurité routière et la convivialité aussi pour les enfants des Avants, ses habitants et ses visiteurs

déposée le 5 septembre 2007 par-devant le Conseil communal de Montreux

Madame la Présidente, Monsieur le syndic, Madame et Messieurs les membres de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les membres du conseil,

Le village des Avants est charmant, dans un style inimitable, mais son aménagement date du début du 20^{ème} siècle, et ne correspond plus aux réalités et besoins actuels.

Aujourd'hui, y vivre et s'y déplacer est devenu dangereux ; les rares chars à banc de 1900 ont fait place aux voitures et aux camions, et chose inattendue dans ce contexte, la limitation de la vitesse a été augmentée (sic) de 40 km/h. à 50 km/h.

Il manque aux accès du village des trottoirs, des passages de sécurité, un accès sûr pour se rendre et quitter son école.

Il manque un mobilier urbain dans le style du village, attractif, permettant la convivialité.

La place de la gare est un non-sens d'aménagement, et fait triste figure quand les passagers du MOB sortent du train ; elle fera encore plus triste figure quand la gare aura été rénovée.

Le sentier des narcisses, produit phare du tourisme montreusien et dont la promotion se fait dans le monde entier, débouche sur la route après un dos d'âne, qui bouche toute visibilité.

Le profil de la route notamment en arrivant dans le village est dégradé, de sorte que l'eau n'est pas évacuée convenablement, menaçant lors des prochaines probables fortes précipitations de noyer une partie du village ; le système d'évacuation doit être revu et modifier afin de tenir compte des modifications du climat, plus accentuées en montagne.

Les habitants et amis des Avants, soucieux de la sécurité de leurs enfants et de leur propre sécurité sur tout le domaine publique des Avants, plus particulièrement sur la place de la gare et ses accès, demandent instamment aux autorités communales de prendre rapidement des mesures à court, moyen et long terme pour régulariser de manière judicieuse la circulation routière, protéger les enfants et les piétons par des trottoirs et des passages de sécurité, ralentir le trafic routier par des dispositifs appropriés et prévoir des aménagements permettant la convivialité entre tous, tout en maintenant le style caractéristique du Village qui est un attrait et un atout touristique des hauts de la commune.

Ces habitants et amis ont été plusieurs dizaines à signer une pétition dans ce sens.

Ils demandent également que soient prises toutes les mesures nécessaires et utiles afin de supprimer les conséquences néfastes du changement climatique, particulièrement par une évacuation des eaux efficace.

Immédiatement, il faut que les démarches suivantes soient entreprises :

1. Limitation de la vitesse des véhicules par des dispositifs simples, dans le style du village, sur la route des Narcisses arrivant et partant de la gare (il faut rappeler que la vitesse auparavant était limitée à 40 km/heure)
2. Déplacement du panneau de limitation général de vitesse en aval du panneau actuel, avant le débouché de la route d'Azot sur la route des Narcisses depuis la gare
3. Correction urgente des canalisations et des évacuations posant problème
4. Création d'un passage pour piéton et un dispositif de sécurité au sortir du sentier d'Azot sur la route des Narcisses dans le village même
5. Sécurisation du pourtour de l'école et surtout du débouché sur la route des Narcisses

A moyen et long terme, il faut que soit mis en place, avec la participation des habitants et des intéressés, un concept de circulation sûr tenant compte des besoins de la population, des usagers de toutes sortes (enfants, piétons, cyclistes, automobilistes, voyageurs, passagers du MOB et autres), et des besoins du tourisme doux, comprenant notamment la construction de trottoirs, l'aménagement de la place de la gare et des routes et la mise en place d'un mobilier urbain dans le style du village en limitant la vitesse des véhicules et permettant la convivialité. Les Avants doivent rester un phare attractif pour le tourisme de Montreux et des « Hauts », et devenir un exemple de développement durable.

Je vous remercie de prendre en compte les préoccupations des habitants et des visiteurs des Avants et demande que l'on agisse dans le sens de la présente motion.



Stéphane Barbey
Conseiller communal « Les Verts »